

Réglementation prudentielle et comptable des activités bancaires et financières

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Réglementation prudentielle

Compétence à acquérir :

Proposer un panorama du cadre réglementaire applicable aux activités financières en France, en Europe et à l'international et de ses évolutions récentes et futures ;

Présenter les enjeux et les contraintes de ces évolutions pour les acteurs du secteur financier ;

Mettre en évidence les stratégies mises en œuvre par ces acteurs pour se conformer à ces nouvelles réglementations.